

En 2021, le cabinet Lamy environnement a réalisé le **Bilan Carbone®** de **System Group France**, portant sur l'ensemble de ses activités, sur **l'année 2020**.

La comptabilisation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) a été réalisée en utilisant la **méthode Bilan Carbone®**. Cette méthode a été développée par l'ADEME en 2002 et reprise en 2011 par l'Association Bilan Carbone (ABC). Elle répond à la norme ISO 14064-1 concernant les « *Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre* ».

La méthode permet de passer en revue tous les flux physiques qui concernent l'activité d'une société ou d'une administration (flux de personnes, de marchandises, d'énergies, etc.) et d'évaluer les émissions de GES qu'ils engendrent.

Les émissions totales de
System Group France en 2020 s'élèvent à
5 190 tCO₂e.

Cabinet Lamy Environnement

121 rue Pierre Corneille 69003

Conseil en développement durable

SIRET : 903 981 181 00014 NAF 70.22Z

Cela correspond à

- **376 kgCO₂e/tonne de produit fini**
- **2,2 kgCO₂e/ml de tube en moyenne**

